



Affret Pierre : Né le 23-03-1876 à Plouider ; 1900, prêtre et professeur à Paris ; n'est plus dans l'ordo en 1903 ; 1903, professeur au collège Saint-Yves, Quimper ; 1905, vicaire à Guilers-Brest ; 1909, sous-principal du collège de Lesneven ; 1914, économiste du collège de Lesneven ; 1923, hors diocèse ; 1924, recteur de Plouédern ; 1927, curé-doyen de Ploudiry ; 1929, chanoine honoraire et supérieur de la maison Saint-Joseph ; 1934, aumônier des Augustines de Cuburien, Morlaix ; 1954 retiré à Kéraudren ; décédé le 19-07-1959.

Etude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1960 p. 239-241, 254-257.

Il est parti sans bruit comme il avait vécu : le sensationnel n'était pas son domaine. Sa grâce propre a été de vivre avec une intensité peu commune, cinquante-neuf ans durant, la sublime réalité d'association au sacerdoce du Christ dont l'avait enrichi l'imposition des mains ; son unique ambition, d'être toujours et partout, pour soi et pour autrui, dans l'emploi libre de son temps comme dans l'exercice de ses fonctions, et cela le plus naturellement du monde, sans rien d'affecté ni d'emprunté, un prêtre conscient des exigences de sa vocation. Sa carrière se présente ainsi comme une continuelle et toute dévouée réponse au choix mystérieux et tout gratuit dont il était confus d'avoir été l'objet.

Nul milieu familial n'aurait pu le mieux préparer à l'appel d'En-Haut que celui qui l'accueillit le 23 Mars 1876. Les parents étaient de robustes croyants qui n'attendaient par le lendemain pour lui procurer la grâce du baptême. A Créac'h-Konval le clergé de Plouider trouvait en toute circonstance les concours dont il avait besoin : ses visites étaient une bénédiction ; ses consignes, la lumière attendue. Tandis que le père faisait rendre à ses terres de quoi subvenir aux besoins du foyer, la mère s'appliquait aux soins du ménage et à la formation des huit enfants qui survécurent. M. Affret évoquera plus tard, dans l'intimité, telle de ces leçons, où, lui montrant le crucifix, elle lui laissait entendre quel devait être le bonheur des mamans à qui le Sauveur demandait un de leurs fils pour L'aimer davantage et pour Le faire aimer. Et l'enfant acquiesçait ; et il conservait dans son cœur les paroles de cette mère qui, l'ayant enfanté pour le monde, l'enfantait encore pour le service de Dieu et des âmes.

Le germe éclos sous sa discrète influence, c'est à la Mère elle-même du Souverain Prêtre qu'elle en confia la croissance. C'est à l'ombre du sanctuaire de N.-D. du Folgoët, dans la seule école primaire chrétienne que le canton possédât à cette époque et où plusieurs futurs prêtres avaient passé avant lui, que Pierre Affret reçut la solide base qui lui permit bientôt d'entreprendre les études secondaires où devaient se révéler ses riches qualités d'intelligence et de jugement. Et tandis que les palmarès du collège de Lesneven publiaient chaque année les succès qu'il remportait dans les premiers rangs de sa classe, N.-D. Auxiliatrice soutenait ses efforts pour rester digne des particulières prévenances dont le Seigneur l'avait favorisé. Pendant les vacances il trouvera auprès des vicaires de sa paroisse, MM. Le Sann et Le Bihan, l'appui dont l'absence a causé la ruine de maintes espérances.

Bien qu'il ait obtenu sans peine la première partie du baccalauréat, il ne veut pas, en restant au collège, faire sa philosophie et, en cas d'appel sous les drapeaux, risquer de retarder son accession aux Saints Ordres. Il entre donc au Grand Séminaire en Octobre 1895 et, dès l'année suivante, il se voit investi des fonctions de sacristain. Ces fonctions, tout en le familiarisant avec les exigences du service de l'autel, favorisent la piété qu'il a puisée au collège dans les exemples et les enseignements du saint abbé Le Guillou. Diacre depuis cinq jours et nommé surveillant à Lesneven, il s'inscrit à l'Association des Prêtres Adorateurs le 30 juillet 1899, et jusqu'à son dernier jour nul ne sera plus fidèle à son Heure hebdomadaire. C'est au pied du tabernacle qu'il aimera venir, entre ses heures de surveillance, se préparer à l'ordination sacerdotale.

25 juillet 1900 : le Seigneur a fait de lui son prêtre. Dans la simplicité de son cœur, il lui a tout donné en retour, de deux mois après il rejoint le poste où l'appelle la confiance de son Maître. C'était un nouveau poste de surveillant, mais cette fois à l'Ecole Sainte-Geneviève. Poste d'attente, sans doute, à une époque où des années de 49 nouveaux prêtres permettaient à notre diocèse de venir largement en aide à la capitale et à d'autres régions moins favorisées. En fait, poste de préparation aux fonctions de professeur qu'il allait exercer à l'Ecole Saint-Yves de Quimper et, après trois ans de vicariat à Guilers-Brest, à celles de sous-principal au collège universitaire de Lesneven, puis d'économe à l'Institution Saint-François : dix-neuf ans consacrés à l'éducation de la jeunesse sous des formes multiples qui ont, toutes, leurs grandeurs et leurs mérites. Tous ceux qui pendant quinze ans et demi, sans autre interruption que la période de guerre où il servit dans diverses formations sanitaires, ont vu M. Affret constamment sur la brèche aux côtés de M. Moënner, peuvent témoigner de l'abnégation qui l'animait dans l'accomplissement de sa tâche. La besogne ne manquait pas, surtout après la séparation d'avec l'Université, coïncidant avec l'occupation du collège par un hôpital militaire, et après démobilisation. Quand M. Affret eut fini de tout remettre en ordre, un temps de repos réparateur lui fut accordé, au terme duquel Mgr Duparc le nomma recteur de Plouédern.

Ses trois années de vicariat à Guilers l'avaient initié au ministère paroissial. Pour suppléer au défaut d'école chrétienne de garçons, il avait obtenu de son recteur, M. Duclos, l'autorisation d'y fonder un Patronage où il formerait les jeunes à « mettre leur religion dans toute leur vie », loisirs compris, tandis que les Mutuelles qui lui doivent aussi leur existence le mettaient en contact avec les chefs de famille.

Plouédern ne possédait aucune école chrétienne. M. Affret s'empressa d'ouvrir une école de filles, aujourd'hui très florissante, bientôt complétée par une Congrégation d'Enfants de Marie, pépinière de nombreuses vocations religieuses et de mère de famille exemplaires. Certaines d'entre elles, qui ont maintenant dépassé la cinquantaine, se souviennent de leurs réactions d'alors devant la sévérité du règlement que la ténacité souriante de leur directeur se refusait à assouplir. Aujourd'hui, en présence de la dégradation des mœurs qui menace d'entamer les milieux même les mieux conservés, elles reconnaissent avec l'Evangile qui, s'il y a des délassements nécessaires, la voie large n'est pas celle où se façonnent les élites destinées à informer la masse. Le même principe inspire l'établissement de la Confrérie du Saint-Sacrement à l'adresse des jeunes gens et des hommes : c'est cette pieuse association qui fournira à l'Union paroissiale les cadres aussi éclairés qu'entrepreneurs sans lesquels l'action la mieux intentionnée risquerait de dégénérer en vaine agitation.

Trois ans et demi de ce labeur ont valu à M. Affret la reconnaissante estime de la population de Plouédern lorsque survient, au cours d'une retraite paroissiale, la nouvelle, péniblement acceptée, de sa proposition au doyenné de Ploudiry. Des témoignages autorisés nous assurent qu'il y sera l'initiateur d'un renouveau spirituel qui s'est encore affermi depuis, toutes les œuvres aujourd'hui si prospères. Son séjour y sera trop court, deux ans à peine, pour recueillir les fruits de son zèle ; mais si

Ploudiry connaît aujourd'hui l'exactitude aux offices, des cérémonies liturgiques attrayantes, une Action Catholique vivante ; si la fréquentation des sacrements y est en honneur, il faut en chercher le point de départ dans l'élan amprimé par M. Affret avec l'aide de paroissiens dont le concours bénévole ne demandait qu'à s'employer. Mais la grande œuvre qui lui tenait au cœur, c'était la fondation d'une école chrétienne. Tous les projets étaient en bon train, quand son brusque départ vint plonger la paroisse dans la consternation.

On comprend son émoi lorsque l'autorité diocésaine, en dépit de maints certificats médicaux, vint l'arracher littéralement à ses chères ouailles de Ploudiry pour le présenter à ses confrères de la Maison Saint-Joseph comme leur nouveau Supérieur. Sa dévotion au Sacerdoce allait y trouver une occasion toute particulière de s'exercer. Ancien économiste, il veille, autant qu'il rendent toujours plus agréable aux vétérans amenés à s'y retirer. Mais son plus grand souci est de contribuer à y entretenir une atmosphère familiale par la délicatesse de ses rapports avec chacun d'eux, ses prévenances et ses attentions auprès des malades et des infirmes, sa condescendance à l'égard des susceptibilités ou des amertumes qu'entraînent parfois les misères de l'âge. Pendant cinq ans, M. Affret tient ce rôle avec une bonté inlassable. Mais le climat de Saint-Pol est venu à bout de sa résistance. Un des postes les plus honorables du diocèse lui est offert ; cette fois, sa modestie aidant, les objections des médecins triomphent, et l'aumônerie de Saint-François devient son partage.

Les religieuses Augustines de la Communauté et les dames pensionnaires de l'Hôtel-Dieu trouveront en M. Affret un pasteur toujours prêt à répondre à leurs appels, préoccupé surtout de nourrir leur esprit d'une doctrine sûre et substantielle et de diriger leurs efforts intérieurs avec la sagesse et la patience que requiert une telle fonction. Et comme il sera réclamé davantage à qui aura plus reçu, on devine l'attention toute spéciale avec laquelle il suit les opérations de la grâce dans les âmes consacrées dont il a reçu la charge.

C'est de cette époque que date la fondation, sur son initiative, de l'Association amicale des Prêtres et des séminaristes de Plouider. M. Affret croyait à l'efficacité de la dilection mutuelle pour assurer la fidélité des élus du Seigneur au Maître qui les avait, le premier, honorés de Son amitié. Il avait toujours encouragé, par sa propre assiduité et par son entrain, les rencontres confraternelles où il voyait, entre autres avantages, un préservatif contre les dangers de l'isolement. Depuis plusieurs années il aimait à recevoir à sa table, notamment au cours des grandes vacances, le groupe de ses compatriotes séminaristes. Ils étaient douze lorsque, en Août 1937, il convoqua avec eux à Saint-François, tous les prêtres originaires de Plouider. Les présents décidèrent, au nom de l'ensemble, qu'une journée d'amitié destinée à resserrer les liens qui les unissent de par leur vocation de tiendrait chaque année à Plouider, avec messe et allocution où seraient invitées les familles et la paroisse ; que les associés s'assureraient en toute circonstance le réconfort de leur mutuelle assistance aussi bien matérielle que spirituelle ; que pour commencer, les anciens prendraient à leur compte l'achat du bréviaire des nouveaux sous-diacres. « Tous les engagements ont été tenus jusqu'à ce jour, nous écrit-on, sauf les années de guerre où les réunions étaient impossibles, mais où les huit sous-diacres se virent néanmoins offrir leur bréviaire par l'Amicale, M. Affret a donné l'exemple de l'exactitude et de la générosité : sans en faire une obligation, il nous engageait à aider dans leurs frais d'études et l'acquisition de leur trousseau les grands collégiens futurs séminaristes. Dieu seul pourrait faire le compte des sommes qu'il a versées ou fait verser par l'entremise du clergé paroissial en faveur des aspirants au Sacerdoce ».

La « journée d'amitié » de 1950 fut marquée par la célébration de ses noces d'or sacerdotales. Cet anniversaire, que la Maison de Saint-François avait fêté peu auparavant sous la présidence de Mgr Cogneau, réunit dans l'église de son baptême et de sa première messe une assistance inaccoutumée de clergé et de fidèles. Il aurait pu apprécier en cette occasion la respectueuse estime que

professaient à son endroit ses compatriotes de Plouider comme ses « paroissiennes » de Morlaix, l'affectueuse vénération que lui vouaient les membres d'une très nombreuse famille dont il était le lien la profonde et très confiante sympathie dont il était l'objet de la part de ses confrères, s'il n'avait pas été préoccupé avant tout de rendre grâces à Celui qui avait daigné « le prévenir des bénédictions de Sa tendresse ».

Son ministère ne devait se prolonger que quatre ans. L'ulcère à l'estomac dont il souffrait depuis bien longtemps finit par lui faire accepter, en Août 1954, la paisible hospitalité que lui offrait la maison de Keraudren. « Sa haute stature, nous dit M. le Supérieur, quoique légèrement voûtée par les misères de l'âge, son caractère profondément sacerdotal, sa dignité constante où ne perçait aucune petites, son passé chargé d'honneur et de responsabilités, imposaient un respect que toute la Maison lui assura dès le premier jour de son arrivée. »

Il n'exerce aucun ministère, mais il s'est fixé un programme de vie auquel les pratiques de l'Union Apostolique l'aident à se conformer : « Sa piété surtout était remarquable. Il fut fidèle à sa méditation, qui chaque jour l'amenait à la chapelle après messe et son déjeuner. Une heure durant, emmitouflé dans sa pèlerine ou adossé au radiateur, il demeurait méditatif, les yeux fixés sur le tabernacle. L'après-midi, après la sieste, il revenait à la chapelle pour son bréviaire, son heure d'adoration ou son chemin de croix. »

Sa vie de prière, entrecoupées par les courtes promenades, les menus travaux de jardinage qui avaient toujours été ses distractions favorites et lui servaient maintenant à combattre l'ankylose, trouvait un aliment dans les lectures qui le tenaient au courant de la littérature religieuse et des besoins de l'Eglise et des âmes. « Je vise surtout, confiait-il à un ami, à avoir toutes choses des vues apostoliques. Ma vie doit être un apostolat de tous les instants, un apostolat indirect maintenant que je ne suis plus en contact avec les âmes : ma participation à la vie rédemptrice du Christ doit des réduire à la prière, l'offrande de mes souffrances physiques et morales, l'acceptation des petits sacrifices pour le salut et la sanctification des âmes, surtout des *prêtres*... » Il soulignait lui-même ces derniers mots et ne cachait pas que sa sollicitude et sa compassion allaient en premier lieu aux « bergers dans la brume ».

De santé délicate, il dut souvent s'aliter. L'hiver dernier, en Janvier, un refroidissement lui occasionna une congestion pulmonaire qui le garda quatre mois au lit. Quand il put reprendre la célébration de la sainte Messe, son état demeurait cependant déficient.

« Un gros souci vint s'ajouter à ces premières difficultés : il se sentit devenir aveugle. Il lisait mal le Missel et dut solliciter l'autorisation de célébrer chaque jour la Messe « de Beata ». Un examen révéla que l'œil gauche était complètement voilé par la cataracte ; l'œil droit, lui aussi menacé, n'assurait qu'une vision limitée. Sur ses instances on le fit admettre à l'hôpital Morvan pour une intervention, qui se borna au traitement du seul œil éteint.

« Une telle opération nécessite une immobilité absolue pour empêcher l'hémorragie. Supportant mal une telle fixité, dans un état demi-conscient, le jour même de l'opération, M. Affret, les yeux bandés, se levait et dans l'obscurité de sa chambre d'hôpital, heurta le pied du lit, fit une chute où il se brisa le col de fémur. C'était la catastrophe. »

Ramené à Keraudren, il exprimait maintes fois sa reconnaissance aux Religieuses qui le soignaient, mais supportait avec difficulté les moindres mouvements nécessités par les soins qui lui étaient prodigués. L'appétit disparut ; les forces déclinèrent... Dans un sentiment de parfait abandon il prononça son « Fiat », reçut l'Extrême-Onction avec une dernière communion et rendit le dernier soupir. »

C'était le 19 Juillet 1959 ; il avait achevé sa 83^e année ; dans six jours, il allait aborder la 60^e année de son sacerdoce. Il avait exprimé le désir de reposer en sa paroisse natale. Après une première cérémonie à Keraudren, le corps y fut transféré, pour une dernière veillée funèbre, en la chapelle de N.-D. des malades, et inhumé le lendemain, suprême hommage à son Sacerdoce, dans la tombe réservée aux prêtres de Plouider. Puisse son intercession obtenir à ceux que le Seigneur appelle ou garde encore à Son service, de réaliser à son exemple le souhait de S. Paul à Timothée, d'être chacun pour sa part « le généreux serviteur du Christ Jésus : bonus minister Christi Jesu ».

A.D.

Semaine Religieuse de Quimper et Léon, 08/04/1960, p. 239, 254.